



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Intempéries en Ardèche : soir et nuit du 3 novembre (alerte orange)

L'alerte orange inondations et vents violents est maintenue sur le département de l'Ardèche pour la soirée et la nuit du 3 novembre, et toute la journée voire la nuit du 4 novembre.

Depuis le début de ce nouvel épisode cévenol, on relevait à 18h30 des cumuls allant jusqu'à 150-200 mm sur certaines localités de la cévenne ardéchoise. Les pluies vont continuer dans les heures à venir avec des cumuls atteignant localement jusqu'à 300 mm dans les prochaines vingt-quatre heures. En plaine, les cumuls à venir pourront atteindre 100 mm. Cet épisode est marquant par sa durée.

La Volane (Antraigues, Vals les bains) a connu une montée rapide. L'ensemble des bassins est par ailleurs en vigilance orange, ce qui signifie que tous les cours d'eau pourront connaître d'importantes crues. Les niveaux de l'Ardèche et de l'Eyrieux sont également en train de monter rapidement.

En outre, les terrains détrempés favorisent éboulements et glissements de terrains. Les vents violents attendus sur tout le département et pouvant dépasser 100 km/h en fin de nuit pourraient également entraîner des chutes d'arbres ou de poteaux électriques.

Cette situation doit inviter chacun à la plus grande prudence.

La préfecture a activé une cellule de veille dès le début de l'épisode, tandis qu'une cellule de crise pourra être mise en œuvre d'un instant à l'autre si nécessaire. Les services de l'Etat et du Conseil général sont à pied d'œuvre sur le terrain depuis le début de l'après-midi. On recense 80 interventions des pompiers à 18h15, concernant essentiellement des inondations de caves ou des bâchages de toitures. Trois postes opérationnels ont été mis en place (Aubenas, Vals, Le Cheylard).

Fait marquant, le collège de Vals les bains a été évacué en milieu d'après-midi en prévention d'une montée rapide du niveau de la Volane. Des habitations à Saint Julien Labrousse ont également été évacuées en raison de risque de glissements de terrains et coulées de boues. Les personnes ont été relogées.

Aucune victime n'a été à déplorer à ce stade de l'épisode.

La préfecture recommande à l'ensemble de la population :

- Mettez-vous à l'abri
- Limitez tout déplacement qui ne serait pas absolument nécessaire, roulez lentement et conformez-vous à la signalisation routière
- Tenez-vous informé de l'évolution de la situation (radio, serveur vocal de la préfecture au 02 31 39 30 64)



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

- Veillez à la protection des biens susceptible d'être inondés ou emportés par des rafales de vent.
- Soyez particulièrement attentifs aux cours d'eau, aux ruissellements et aux éboulements.

Liste des routes coupées à 18h00 (Conseil général) :

RD 120 à l'est du Cheylard

RD 241 à Saint Julien Labrousse

RD 450 à Saint André Lachamp

RD 579 A à Vogüé

RN 102 à Neyrac les bains (rétablie en alternat)